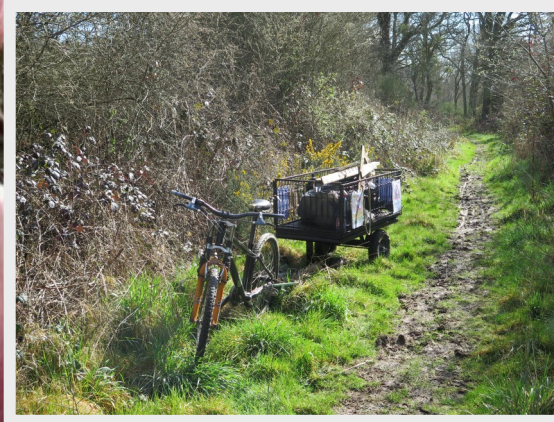


# **Le Petit Abbastien** ■

**Numéro 61**



**BULLETIN MUNICIPAL DE VIEILLE-EGLISE Janv- Fev- Mars 2016**



RAMBOUILLET  
TERRITOIRES 



## Sommaire

- Extrait de compte rendu du Conseil Municipal
- À l'école
- La commune au quotidien
- Bibliothèque Municipale
- Infos
- Centre d'accueil et de loisirs
- Nettoyage de printemps
- Loisirs
- Vie associative
- Numéros utiles

### Comité de Rédaction

Mmes BEHAGHEL, CLERC,  
CARIOU

MM. DENEUBOURG,  
MORVANNIC

Remerciements à J. MUNOZ  
pour sa collaboration

### LA MAIRIE

Tél : 01.30.41.16.13

Fax : 01.30.59.23.22

Courriel :

vieilleglise.yvelines@wanadoo.fr

Site internet :

www.vieilleglise-yvelines.fr

### LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC LES :

Lundi de 10 h à 12 h

Mardi de 9 h 30 à 12 h 30

Jeudi de 14 h 30 à 17 h

Samedi de 10 h à 12 h

### LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Ce numéro 61 du Petit Abbatiën paraît en période de vacances scolaires et le mois de mai approchant, l'ambiance est aux loisirs même si cette année, le calendrier ne favorise pas les ponts.

Au programme des réjouissances dans le village, deux événements importants :

- samedi 14 mai à 20 h à l'église, concert des classes adultes du conservatoire communautaire de Rambouillet. Une quarantaine d'élèves se produiront dans le répertoire classique (Mozart, Verdi, Schumann, Debussy) et contemporain (variétés internationales) : chant choral et musique de chambre, dirigés par Stéphane Ung. L'accès est gratuit sous réserve d'inscription préalable à la communauté d'agglomération :

<http://rt78.fr/evenements/concert-classes-adultes>

- la brocante aura lieu le dimanche 22 mai, vous avez été nombreux à manifester auprès du comité des fêtes votre souhait de voir maintenue cette manifestation si appréciée, inscrivez-vous dès maintenant, les places sont très recherchées !

Et, date plus proche, le rendez-vous habituel du 8 mai à 11 h 30 devant le monument aux morts, à côté de l'église, pour la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale. Le verre de l'amitié qui suit, en mairie, est l'occasion de se retrouver de façon informelle et pour les nouveaux arrivés à Vieille-Eglise, l'opportunité de faire connaissance avec les habitants.

A très bientôt de vous retrouver à l'occasion de ces manifestations.

Bien cordialement

Votre Maire  
Isabelle Behaghel

Extrait de compte rendu séance du 11 mars 2016

Compte-rendu de la séance du 11 décembre 2015

Le compte-rendu n'appelant aucune observation, est approuvé à l'unanimité.

## Délibérations

### 1. Mise en place du droit de préemption simple sur les zones urbaines

Mme le Maire a reçu un courrier du préfet, lui demandant de modifier la délibération votée en décembre 2015, soit en motivant l'instauration du droit de préemption renforcé, ce qui n'apparaît pas dans cette délibération, soit en instituant un droit de préemption simple, qui n'a pas besoin d'être motivé. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instituer un droit de préemption urbain simple sur toutes les zones urbaines de la commune.

### 2. Demande de subvention au titre de la DETR pour la rénovation des sanitaires et de l'entrée de la Maison communale permettant l'accès aux PMR

Mme le Maire propose de solliciter cette subvention (30% du montant des travaux HT) pour des travaux d'aménagement des bâtiments publics et de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les sanitaires sont dégradés et il convient de les remplacer et d'aménager des toilettes pour PMR. Par ailleurs, la porte d'entrée de la maison communale doit être changée afin de permettre l'accès PMR et l'auvent de l'entrée doit être sécurisé. Les travaux ont été chiffrés à 26 140 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte le projet et décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR.

### 3. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Madame le Maire informe l'assemblée, que suite au courrier de M. Jean-Frédéric Poisson, Député des Yvelines, il est possible d'obtenir une subvention au titre de la réserve parlementaire. Elle propose de solliciter cette subvention pour des travaux d'aménagement d'accès aux bâtiments publics.

#### a) Aménagement d'un accès PMR pour l'entrée de l'école

Afin de pouvoir accueillir les PMR, il est nécessaire d'aménager l'accès à la cour de l'école. Le projet consiste à réaliser un cheminement en béton désactivé depuis la route de l'étang de la tour jusqu'au portillon de l'école. Les travaux ont été chiffrés à 4 695.25 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet et autorise Mme le Maire à solliciter la subvention au titre de la réserve parlementaire.

#### b) Rénovation des sanitaires de l'ALSH

Le centre d'accueil peut être amené à recevoir une quarantaine d'enfants et dans ce cas, les sanitaires sont exigus et insuffisants. Le projet consiste à réorganiser l'espace sanitaire pour y installer 2 WC adaptés à l'âge et à la taille des enfants. Les travaux ont été estimés à la somme de 2 500 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet de rénovation des sanitaires de l'ALSH et autorise Mme le Maire à solliciter la subvention au titre de la réserve parlementaire.

#### c) Rénovation des sanitaires et de l'entrée de la Maison communale permettant l'accès aux PMR

Le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le dossier « rénovation des sanitaires et de l'entrée de la maison communale » en complément de la demande de subvention au titre de la DETR. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à solliciter la subvention au titre de la réserve parlementaire.

## Informations

### Ecole

- A. Figoni informe que le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 18 mars.

- Un nouvel exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) aura lieu le 22 mars. Le scénario est l'arrivée d'un nuage de chlore. Lors du dernier exercice, la procédure de fermeture des bouches d'aération n'a pas été tout-à-fait satisfaisante. C.Morvannic étudie une nouvelle procédure pour améliorer le système.

- A. Figoni déplore que les équipes enseignantes aient été préalablement informées du caractère fictif de l'exercice, ce qui diminue la valeur du test.

- A. Figoni explique qu'elle a contacté la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour savoir si elle pourrait prêter du mobilier dans le cadre de l'accueil d'enfants handicapés à l'école à la rentrée prochaine. La réponse est négative. Le coût d'achat d'un mobilier adapté est d'environ 1 000 €, sachant que ce mobilier est évolutif et peut accompagner les enfants tout au long de leur scolarité à Vieille-Eglise.

### Travaux

C.Morvannic informe :

- le trottoir du carrefour du clos des alouettes et de la route d'Auffargis a été réparé suite à une dégradation causée par un camion. L'entreprise de transport a pris en charge les réparations qui lui incombent mais dans un souci de cohérence, le trottoir a été refait sur une plus grande longueur, les travaux supplémentaires étant à la charge de la commune ;

- le remplacement de la VMC de l'école est en cours.

### Syndicats

J.L.Duchamp indique que le SMAGER a récemment approuvé les comptes 2015 et qu'il présentera le rapport d'activité 2015, lors du prochain conseil.

### Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

F.Amassé rappelle que le nettoyage de printemps aura lieu le 3 avril prochain.

### Communications du maire

- Succès des deux pièces de théâtre présentées à la maison communale par des troupes amateurs les 6 février et 5 mars derniers.

- Dates à retenir :

- repas du comité des fêtes le 19 mars,
- goûter du CCAS le 4 avril,
- prochain conseil municipal le 8 avril,
- brocante le 22 mai,

- Le sous-préfet Abdel Kader Guerza quitte ses fonctions prochainement pour intégrer l'équipe de conseillers techniques de Monsieur Larcher, président du Sénat.

## Questions diverses

- S.Chevallier demande que soit vérifié l'état d'un logement communal, situé rue de la ferme, pour un problème d'humidité.

- C.Morvannic s'interroge sur les possibilités de stationnement autour de la mairie, pour le personnel communal suite à la verbalisation du 10 mars. La gendarmerie rappelle que tout stationnement sur les trottoirs est interdit et à ce titre, passible d'amende.

- F.Petipas demande où en est le projet de création d'une aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage.

I. Behaghel répond que la mairie n'a reçu aucune information malgré l'engagement du préfet qui devait statuer sur ce sujet fin 2015. Lors de la réunion des élus du canton de

Rambouillet le 3 mars, à laquelle assistait J.L. Duchamp, M.Larcher a dit qu'aucune décision n'était prise.

- J.L. Duchamp demande si les travaux de remise en état du chemin de Saint-Arnoult seront bientôt réalisés et propose que la mairie contacte l'entreprise responsable des dégradations pour accélérer les travaux. Il demande également ce qu'il en est de la remise en état de la route dite de la cabinette, dont le bas-côté a été endommagé. F. Petipas répond qu'il a un devis et qu'il fera intervenir son assurance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h10.

## Autorisations d'urbanisme

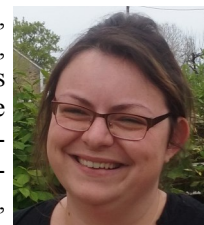
PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	OBJET	AVIS
<b>DÉCLARATION PRÉALABLE</b>			
M. Raynald FLECHE	8 Clos de la pierre plate	Création d'une véranda	Avis favorable
Mme Colette COENEN	20 Clos Gilles	Coupe et abattage d'arbres	Avis favorable
M. Christophe JOSSELIN	13 route d'Auffargis	Mise en place d'un portillon	Avis favorable

## Le service administratif de la mairie a été renouvelé fin 2015. Bienvenue à Nolwen et Alexandra, les nouvelles secrétaires

**Alexandra Souque**, secrétaire de mairie, a en charge la comptabilité de la commune et la facturation des services, la préparation et le suivi des budgets, la paie et la gestion du personnel, l'organisation des séances du conseil municipal et du CCAS... Elle est en relation avec les services administratifs partenaires de la commune (préfecture, trésorerie, conseil départemental, conseil régional etc.).



**Nolwen Cariou**, secrétaire d'accueil, a en charge l'accueil des habitants, l'état-civil, la préparation des dossiers d'urbanisme en lien avec le service d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération, les relations avec les services de la commune : école, cantine, centre d'accueil, bibliothèque... et la gestion de la maison communale. Elle est le point de contact entre les acteurs de la vie du village.



Toutes les deux assurent les permanences d'ouverture au public.  
Nous leur souhaitons une carrière heureuse et fructueuse à Vieille-Eglise.



**BIENVENUE À**

M. LEPEC et Mme BOUVIER - Route de l'Etang de la Tour

### Le carnaval des animaux

Mercredi 17 février, à l'occasion du carnaval, les enfants de l'école, accompagnés de parents, ont arpenté les rues du village en chantant, au rythme des tambourins et maracas. En avant-première d'un spectacle sur le thème du cirque qui sera présenté à la fête de fin d'année, les maîtresses et les ATSEM étaient grimées en clowns et les enfants étaient déguisés en animaux. Belle animation pour le plaisir du voisinage que de voir passer éléphants, tigres, singes et lions...

### École en fête le 17 juin

La fête de l'école aura lieu le vendredi 17 juin. Un spectacle sur le thème du cirque sera présenté aux parents à la salle communale puis les familles seront invitées à revenir à l'école pour partager un moment convivial autour de jeux et d'un barbecue.

### Odyssées en Yvelines

Une année sur deux, à l'initiative de la bibliothèque de Vieille-Eglise, le théâtre de Sartrouville se produit à la

maison communale pour les enfants de l'école. Le 14 mars dernier, les classes primaires ont assisté à un spectacle sur le saxophone, avec démonstration d'instruments de toutes tailles. Après la représentation, un moment d'échange avec les comédiens a permis aux enfants de poser des questions sur le saxophone mais aussi sur la mise en scène, la régie, les décors etc. Merci au théâtre de Sartrouville pour cette belle prestation et rendez-vous dans deux ans.

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE Rentrée scolaire 2016-2017



Pour les nouvelles inscriptions, les familles doivent se présenter en mairie munies de la carte nationale d'identité du représentant légal, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour.

Pour les réinscriptions, deux permanences auront lieu les samedis 25 juin et 2 juillet de 10 h à 12 h.

## La commune au quotidien

### Vœux

Dimanche 31 janvier les habitants se sont retrouvés à la maison communale pour la cérémonie des vœux, en présence des membres du conseil municipal, d'élus des communes voisines, de J.F.Poisson, député et président de la CART, de C.Boutin, conseillère départementale et de Gaël Barbotin, conseiller régional, de M.Vandewalle, président du PNR et de la sénatrice Sophie Primas, qui représentait M.Larcher, président du Sénat. Le maire a profité de cette nombreuse assemblée pour présenter les nouvelles secrétaires de la commune : Nolwen Cariou, secrétaire d'accueil et Alexandra Souque, secrétaire de mairie, toutes deux arrivées en novembre 2015. Après les traditionnels discours et échanges d'informations, un vin d'honneur a clôturé la cérémonie. Merci à tous les habitants qui se sont déplacés pour la circonstance.



### Redevance spéciale pour les communes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, toutes les communes doivent s'acquitter de la redevance spéciale : les déchets produits dans le cadre de l'activité municipale sont soumis à facturation par le Sictom. La commune n'est pas assujettie à la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) comme le sont les ménages mais elle paye une redevance, dont le montant est lié au volume de déchets produits. Pour l'année 2016, ce montant est estimé à 3 500 €.

### Attention au stationnement

La gendarmerie verbalise les véhicules stationnés en-dehors des espaces réservés à cet effet. Merci de garer votre voiture dans votre garage ou à l'intérieur de votre propriété et si cela n'est pas possible, respectez les lieux de stationnement. Ne vous garés pas de façon anarchique : les trottoirs, les espaces enherbés, et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas matérialisé comme espace de stationnement est passible de contravention et certains habitants en ont fait récemment l'expérience !



6 rue de la Ferme - Tél : 01 30 59 85 81



Bonjour à nos amis lecteurs et aux habitants de Vieille-Eglise.

Avec le retour du printemps, n'hésitez pas à marcher jusqu'à la bibliothèque où vous pourrez découvrir de nombreuses nouveautés suite à nos achats et aux prêts de la BDY du Mesnil le Roi. En effet, nous sommes allés y « faire le plein » les 04 février et 10 mars : CD et DVD en plus d'ouvrages variés pour tous les âges et tous les goûts.

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontres et d'animation entre parents et enfants lors des contes musicaux de l'Aidéma (école de musique et de théâtre d'Auffargis).



Le 06 février : gros succès sur le thème des rois... Galettes et boissons ont réuni une trentaine de personnes à l'issue de la représentation.

La mairie en accord avec la bibliothèque a financé un spectacle de théâtre et musique produit par Odyssees en Yvelines : « Camille, Max et le big-bang-club ».



Le lundi 14 mars, les enfants de l'école se sont rendus à la salle

communale pour vivre un grand moment d'émerveillement et de rires. Après le spectacle d'une heure, ils ont été très nombreux à poser des questions à la jeune comédienne Camille Lopez et au musicien Stéphane Payen qui leur a fait découvrir les différentes tailles des saxophones et les sons variés qu'ils produisent.

La bibliothèque s'associe au nettoyage de printemps de la commune le 03 avril.

En partenariat avec le P.N.R de Chevreuse sur le mois de la Nature, vous pourrez venir admirer de mi-mai à mi-juin, les nouvelles photos d'Evelyne Landau-Leroy, des patchworks d'eau et d'impressions lumineuses : « méli, mel'eau » au titre évocateur...

## Départ de Michèle Raffin

Vendredi 18 mars, Michèle Raffin faisait ses adieux



après une vingtaine d'années passées aux commandes de la bibliothèque. Toute son équipe, des élus et des membres du personnel communal étaient présents pour l'hommage rendu à Mme Raffin dont le maire a salué l'engagement et le dynamisme, la capacité à fédérer une équipe entièrement bénévole et l'éclectisme des choix de livres, BD, mangas, CD et DVD..., qui ont



contribué à faire de la bibliothèque un lieu de rencontre, d'ouverture et de discussion. La relève est assurée puisque Annick-France Havet et Alain Nivert assurent désormais la responsabilité de la bibliothèque, entourés de la même équipe toujours « sur le pont » dont la fidélité assure la pérennité de l'équipement et permet aux habitants de bénéficier d'un service gratuit.



Merci aux bibliothécaires pour leur disponibilité.

**La bibliothèque de Vieille-Église, tenue par des bénévoles, est gratuite pour tous : ni frais d'inscription, ni prêts de livres payants.**

**Rappel des horaires** (hors vacances scolaires) :  
**Mardi et Vendredi de 16h30 à 19h00**  
**Samedi de 10h30 à 12h00.**

*L'équipe de la bibliothèque*

## 7 jours sans ma voiture

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse organise pour la 2ème année l'opération « Je teste 7 jours sans ma voiture » du 17 au 25 septembre.



## Job d'été auprès des personnes âgées



Chaque été depuis 2004, le Département, en collaboration avec les neuf Coordinations Gérontologique Locales (CGL) et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), recrute 150 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées durant les mois de juillet et août.

Seniors, si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, contactez le **01 39 07 74 83**.

Pour postuler, les étudiants doivent habiter ou étudier dans les Yvelines, être titulaires du Baccalauréat depuis 1 an et du permis de conduire depuis 1 an. Vous avez jusqu'à fin mai pour postuler en remplissant le formulaire en ligne sur [www.yvelines.fr/yes](http://www.yvelines.fr/yes)

## Dépannage à domicile



Direction départementale de la protection des populations

Le dépannage à domicile peut être à l'origine de problèmes pour les consommateurs.

Méfiez-vous des tracts publicitaires lapidaires, donnant peu d'informations sur les principales caractéristiques du service proposé ;

- Soyez prudent à la lecture d'une publicité ou d'une documentation commerciale se prévalant de la caution d'un service public, en effet, ne lui accordez pas automatiquement crédit ;
- Exigez la communication, préalablement à la réalisation de tous travaux, d'un document écrit :
  - les taux horaires de main-d'œuvre TTC,
  - Les prix TTC des différentes prestations
  - Les frais de déplacement

En cas de litige avec un professionnel indélicat, vous pouvez saisir les services de la Direction départementale de la protection des populations des Yvelines dont les coordonnées figurent ci-dessous :

30, rue Jean Mermoz  
78035 VERSAILLES  
Tél : 01.30.84.10.00

## CIAS Rambouillet



Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Rambouillet Territoires, acteur majeur du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées dans le sud Yvelines, recrute en contrat à durée déterminée des aides à domicile. Consultez les annonces sur : <http://www.rt78.fr/aides-domicile>

## Carte Nationale d'Identité

N'attendez pas l'été !!

Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire. Les délais d'attente et d'obtention, actuellement d'environ 20 jours, devraient s'allonger en prévision des vacances.



## Ceinture de sécurité : bouclez-la !

Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'utilisateurs de transport par autocar, particulièrement les enfants, à la nécessité de boucler les ceintures de sécurité,



l'ANATEEP a réalisé un jeu pour smartphones, tablettes ou PC : LUDOCAR, à télécharger sur [www.anateep.fr/materiel-pedagogique/application-ludocar.html](http://www.anateep.fr/materiel-pedagogique/application-ludocar.html) Pour information, tout voyageur qui n'a pas bouclé sa ceinture est passible d'une amende de 135 euros.

## DATES À RETENIR

**Conseil Municipal :**  
Vendredi 11 mars

**Commémoration :**  
Dimanche 8 mai

**Concert :**  
Samedi 14 mai

**Vide grenier :**  
Dimanche 22 mai

**Fête de l'école :**  
Vendredi 17 juin

**Vacances scolaires :**  
Mardi 5 juillet



## Centre d'accueil et de loisirs

Ces 3 premiers mois de l'année ont été riches en calories, promenades et activités, malgré l'épidémie de grippe durant les vacances de Février.



En Janvier, les galettes des rois et leurs couronnes.



Et puis des créations variées :

*Spectacle d'ombres chinoises*



*Concours de Kapla*



En Février, les crêpes et les gâteaux.



*Bonhommes de neige et mignons*



Mais ce n'est pas tout de manger, il faut éliminer ! Sous l'œil bienveillant des Dalton, de Ma Dalton et de Lucky Luke, les super-héros, clowns et princesses sont prêts à affronter le froid pour le défilé du carnaval dans Vieille-Église.

*Participation des enfants pour les décors de la soirée paëlla du Comité des fêtes*



Visite aux poneys du haras des Erables, Chouquette adore les caresses.





**Pendant les vacances de printemps, le centre de loisirs se met à l'heure anglaise dans le monde des agents secrets et de la magie**





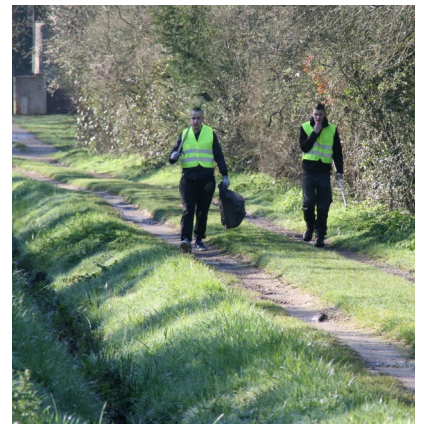


## Nettoyage de printemps



Dimanche 3 avril dernier, animée par Frédéric Amossé, la 7ème édition du nettoyage de printemps a réuni plus de 40 participants qui ont traité 6 parcours. Les jeunes et les enfants se sont particulièrement impliqués : l'école avait organisé une intervention des ambassadeurs du tri, un parcours a été nettoyé par le centre d'accueil et 14 diplômés d'éco-citoyen ont été distribués. Si le butin a été un peu moins important que l'an dernier,

il y a quand même eu 200 litres de verre, 2,5 m<sup>3</sup> d'ordures et 1 m<sup>3</sup> d'encombrants ramassés. Chaque année a ses trouvailles et les adolescents, aux manettes de leur vélotriporteur-charrette confectionné pour l'occasion, sont revenus avec des mètres de canalisations, des planches et bastinges et autres déchets incongrus ! Merci à tous pour cette participation aussi efficace qu'enthousiaste.



## Loisirs

*Les activités de loisirs se poursuivent ... Informations en mairie au 01 30 41 16 13*



### MARCHE

Rendez-vous le **mardi matin à 8h30** et aussi le **2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois à 9h.**

Contact : Bernadette Nivert : 01 30 41 73 70

### PETITE MARCHE

Rendez-vous le **mardi matin à 9h.**

Contact : Richard Gauthier passe la main à Jean-Pierre Lechanteur : 01 34 94 90 65 ou 06 70 66 57 20  
[jeanpierre.lechanteur@neuf.fr](mailto:jeanpierre.lechanteur@neuf.fr)



### TAROT

Le club de tarot joue le **jeudi de 14h à 18h.**

Contact : Guy Chataignier : 01 30 59 23 32



### LE THÉÂTRE ABBATIEN

Jeanine Ferrer organise des séances de répétition **un à deux lundi(s) par mois de 15h45 à 17h45** et le **mardi de 21h15 à 22h15.**

Contact : 06 11 92 25 72 ou 01 30 41 72 11



### TEMPS DANSE JAZZ

**Lundi 9h30 - 10h30** : Pilates

**Mardi 19h - 20h** : Pilates

**Mardi 20h - 21h** : Pilates

**Jeudi 19h - 20h** : Gym dance

**Jeudi 20h - 21h** : Barre au sol

**NOUVEAU COURS !**

**Jeudi 21h00 - 22h00 : Danse cardio latino**

Contact : Lucie Fontaine : 06 43 84 09 19  
ou par mail : [temps.danse.jazz@hotmail.fr](mailto:temps.danse.jazz@hotmail.fr)  
Site internet : [www.tempsdansejazz.sitew.fr](http://www.tempsdansejazz.sitew.fr)



### MDANSE78

**Lundi 19h15 - 22h15** : Danses de salon

**Mercredi 20h - 21h30** : Entraînement libre

Contact : Martine Marouby : 06 72 87 94 95

Jean-Pierre Marouby : 06 72 87 94 84



### PATCHWORK

Dominique Cantagalli vous accueille le **vendredi de 13h30 à 16h30.**

Contact : 01 30 46 42 43

## Vie associative

### Comité des fêtes



Bravo et merci à toute l'équipe du Comité des fêtes et en particulier à Théo Valero pour l'organisation de cette soirée paëlla où l'ambiance était au rendez-vous comme en témoignent ces photos. Remerciement également au Centre de loisirs pour la réalisation des dessins et des guirlandes qui ont magnifiquement décoré la salle. Hasta luego au videgrenier du dimanche 22 mai !



### Inscription au vide-grenier dimanche 22 mai 2016

Nous rappelons aux exposants que les bulletins d'inscription doivent être déposés, complets, dans la boîte aux lettres du Comité des fêtes avant le dimanche 8 mai.

Le CCAS de  
Vieille-Eglise  
vous invite à  
**UN GOÛTER**



Le lundi 4 avril, nos anciens se sont retrouvés à la maison communale pour déguster une tarte aux pommes accompagnée d'un verre de cidre. A cette occasion ils ont fêté l'anniversaire de monsieur André Teillol, qui avait 94 ans ce jour là. Né le 4 avril 1922, André Teillol est le doyen du village, infatigable jardinier, toujours occupé au potager pour le bonheur de son épouse Thérèse et de leur famille. Longue vie à notre doyen !



## Théâtre

Ce samedi 5 mars, nous avons pu assister à une pièce de théâtre très originale et très drôle. Excellente idée d'avoir mis en scène tous ces héros de films (vieillissants) qui ne



sont plus que l'ombre d'eux-mêmes sans leurs superpouvoirs et redevenant des êtres ordinaires. Bravo à toute la troupe et à bientôt, peut-être, pour d'autres aventures.



## Radio Vieille-Eglise

**RVE** 24/24 et 7/7 depuis 35 ans !

16 flashes d'actualité nationale et internationale,  
10 bulletins d'actualité locale et régionale,  
25 rendez-vous "infos services" (actualité sportive, associative, culturelle, etc...),  
20 chroniques hebdomadaires (vie quotidienne, histoire locale, BD, sciences, astronomie, théâtre, livres, environnement, consommation, culture, sport, etc...),  
20 émissions hebdomadaires, (classement des hits, nouveautés musicales, talents locaux, nouvelle scène, concerts, magazines, divertissement, histoire, sport, astronomie, bande dessinée, etc.),  
La couverture des événements associatifs, culturels, sportifs, économiques et politiques.

Pour nous écouter et vivre votre région :

RVE 103.7 - [www.radiorve.com](http://www.radiorve.com)

<https://www.facebook.com/pages/Radio-RVE/161783153846575>

Trois permanents : Stéphanie, Jean Marc, Masa et plus de 20 bénévoles pour faire vivre votre Radio Locale.

Pour nous contacter ou nous communiquer vos informations locales et régionales, vos alertes d'actualité, vos petites annonces, vos offres et recherches d'emploi :

[radiorve@radiorve.com](mailto:radiorve@radiorve.com)

*À bientôt sur RVE 103.7 !  
Écoutez-nous ...  
nous restons à votre écoute !*

Toute l'équipe de RVE 103.7

Jean Pierre FERRER : 06.11.92.25.72

Vous souhaitez avoir vos infos locales et régionales sur votre boîte mail, faites moi parvenir votre adresse mail à : [rvejpf@orange.fr](mailto:rvejpf@orange.fr)

Mairie - **01 30 41 16 13**  
École - **01 30 41 82 63**  
Accueil de loisirs - **01 34 85 56 83**  
RVE - **01 30 41 15 15**  
Bibliothèque - **01 30 59 85 81**

Pompiers - **18**  
Samu Urgences Médicales - **15**  
Police - Gendarmerie - **17**  
Gendarmerie - **01 61 08 61 50**  
Urgences (avec portable) - **112**  
Hôpital - **01 34 83 78 78**  
Centre antipoison - **01 40 37 04 04**

S.O.S. Amitié - **0820 066 066**  
Enfance en difficulté (numéro vert) - **0800 050 123**  
Jeunes violences écoute (numéro vert) - **0808 807 700**

Sécurité sociale - **36 46**  
URSSAF - **01 39 24 78 78**  
CAF (Rambouillet) - **08 10 25 78 10**  
Impôts - **01 34 94 16 00**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL - **01 34 57 32 40**  
(Direction des routes et des transports)  
Eau (Dépannage SAUR) - **01 77 78 80 09**  
EDF/GDF - **0801 01 01 78**  
SICTOM (enlèvement encombrants) - **0800 49 50 61**